

NOUVEL HÔPITAL DE NAVARRE.

Dans l'attente de la certification de l'Agence régionale de santé

Le centre hospitalier psychiatrique a sacrifié à la traditionnelle cérémonie des vœux. Un retour sur l'année 2017 ponctuée d'événements douloureux et des perspectives suspendues pour partie à la décision de l'ARS attendue dans les semaines à venir.

Exercice périlleux, hier, que celui des traditionnels vœux pour Richard Gurz, le directeur du Nouvel Hôpital de Navarre qui a pris ses fonctions en mai 2017. De fait, la vie du centre hospitalier psychiatrique départemental a été émaillée d'épisodes douloureux, pour ne pas dire dramatiques. Dès sa prise de fonction, le nouveau directeur a été confronté à une rocambolesque affaire de faux médecin. Recruté par son prédécesseur, l'usurpateur avait officié quelque 14 mois au sein du service des urgences du centre hospitalier général. Arrêté courant mai 2017, il a été mis en examen pour « exercice illégal de la médecine et usurpation de la qualité de médecin ». Le NHN a déposé plainte pour escroquerie. Le faux médecin est toujours incarcéré et l'instruction se poursuit. Un autre épisode a secoué l'hôpital psychiatrique de



Richard Gurz entouré de Guy Lefrand et Ludovic Bourrellier, président de la commission médicale.

l'Eure : le suicide d'une patiente durant l'été 2017. La famille de cette dernière a engagé une procédure « pour homicide involontaire » à l'encontre de l'établissement. Sans compter les mouvements sociaux qui ont rythmé cette année 2017.

Certification en jeu

Ce contexte a amené l'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie à se saisir du dossier du NHN, « alertée par de nombreux signaux ». L'ARS a procédé à deux visites successives in situ ces derniers mois. Outre le fait qu'elle appelle

à la reprise du dialogue social (lire ci-dessous), et ce dans le cadre du nouveau projet d'établissement, l'instance de tutelle a mis en place une mission d'appui afin d'accompagner les personnels dans le futur projet d'établissement. Une nouvelle visite de l'ARS est prévue dans les semaines à venir. « Nous nous préparons à une nouvelle visite de l'ARS », a affirmé Sophie Le Monnier, la présidente de la commission médicale, qui a confirmé que les deux précédentes ne s'étaient pas « terminées favorablement ». L'enjeu est n'est pas négligeable. Il s'agit

de la délivrance de la certification pour le NHN. Toutefois l'ARS a reconnu « les bonnes conditions matérielles » dont dispose l'hôpital psychiatrique de l'Eure.

Budget à l'équilibre

Les raisons d'espérer en des jours plus sereins ne manquent pas. Le directeur et la présidente de la commission médicale ont ainsi souligné, que le NHN « est conforté comme établissement de référence au sein du nouveau groupement hospitalier de territoire ». Mais pas uniquement, ainsi que l'a

fait remarquer Sophie Le Monnier. L'établissement hospitalier psychiatrique est appelé à travailler avec d'autres structures hospitalières.

Enfin, et même s'il a émis quelques réserves sur le bilan 2017, « incomplet », compte tenu de la date de sa prise de fonction, Richard Gurz a affirmé que « le budget 2018 sera à l'équilibre et équivalent à celui de 2017, soit de 62 millions d'euros, en dépit d'un endettement massif de 75 % de celui-ci ».

G.M.

Philippe Martinez en visite à l'hôpital Navarre

Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT, était en visite hier à Evreux.



Philippe Martinez et Nathalie Verdeil, secrétaire départementale de la CGT.

Le responsable syndical a consacré sa matinée au centre hospitalier spécialisé, ou Nouvel Hôpital de Navarre (NHN). Il a rencontré des personnels de l'établissement psychiatrique de l'Eure. « J'ai vu ici des personnels en souffrance, a affirmé Philippe Martinez. La psychiatrie est le parent pauvre de la santé. Ils souffrent de reconnaissance, mais aussi des mauvaises conditions de travail. Et pourtant j'ai vu des personnes motivées et attachées à leur travail. Le problème est que ces personnels ne peuvent pas l'exercer correctement. Ils ne font pas leur métier comme ils l'ont appris mais sont tenus d'appliquer des directives qui viennent du ministère et de l'Agence régionale de santé. Ils ne sont pas écoutés. Bref, ils parent au plus urgent. Au final cela pose clairement le problème de la prise en charge des patients ».

Des moyens

Et le leader syndical d'établir un lien avec les personnels pénitentiaires qui poursuivent leur bras de fer avec le ministère de la Justice. « Les gardiens de prison sont aussi exposés aux problèmes de la psychiatrie, a souligné Philippe Martinez. Beaucoup de détenus ne devraient pas être en

prison, mais ils devraient être pris en charge en milieu psychiatrique ». Bref retour à la case départ, soit celle des moyens financiers et par voie de conséquence... humains. Le cas du NHN n'est pas un cas d'espèce. C'est bien l'ensemble du système psychiatrique français qui ne se porte pas bien. La situation est étroitement corrélée au mode de financement (lire par ailleurs). Un modèle que dénonce en l'état Philippe Martinez qui réclame plus que des annonces mais du concret de la part du gouvernement dans ce domaine.

G.M.

UNE PROPOSITION DE LOI

En décembre 2016, 25 députés d'horizons politiques divers et variés, dont François Ruffin, Olivier Dassault ou encore Jean-Luc Mélenchon pour ne citer qu'eux, ont déposé une proposition de loi à l'assemblée nationale. Le texte vise à réformer le mode de financement des établissements psychiatriques. Contrairement aux établissements « dits classiques » ou généralistes, « placés sous le régime de la T2A, la tarification à l'activité : un système qui comporte bien des aberrations, que le Gouvernement envisage de revoir, mais qui a le mérite d'augmenter les crédits d'environ + 2 % par année, les hôpitaux psychiatriques, en revanche, sont financés par une dotation annuelle de financement (DAF), décidée et délivrée par les Agences régionales de

santé (ARS). Or, cette DAF ne suit pas du tout, elle, les + 2 % annuels. Au contraire, l'enveloppe tend plutôt à diminuer. Tout fonctionne comme si, discrètement, sans le crier, les ARS procédaient à des économies sur le dos de la psychiatrie et des patients », affirment les parlementaires.

Les députés à l'initiative de cette proposition de loi proposent de financer cette réforme du secteur hospitalier psychiatrique « par la création de taxes additionnelles aux droits prévus aux articles 575 et 575 A du Code général des impôts ». Bref de ponctionner les taxes que l'État perçoit sur la vente des cigarettes et plus largement du tabac afin de doter de moyens supplémentaires les hôpitaux psychiatriques.

**RÉSULTATS
DU GRAND
QUIZ
2017**

**LEMASQUERIER Patrick
FARGES Jean-Claude
DUMONT Catherine**
gagnent 2 places pour
le spectacle BHARATI ROUEN
(se présenter directement au ZENITH sur place le soir
du spectacle avec pièce d'identité)

**MENAGER Dominique
CORNU Jean**
gagnent 2 places pour le spectacle
de MESSMER à ROUEN
(se présenter directement au ZENITH sur place le soir
du spectacle avec pièce d'identité)

AUVRET Gisèle
gagne une bouilloire
offert par GROUP DIGITAL
(à retirer à l'agence DEPECHE d'Evreux)

**REVERT Brigitte
BERTRAND Yvan
MARRE Odette**
gagnent 1 panier garni
chez LA FERME DU LOUVIER
(à retirer directement sur place)

**ALLO Brigitte
HUYGUE Marie-Christine**
gagnent 1 bon d'achat de 10€
chez EMMA CREATION à EVREUX
(bon à retirer directement au magasin EMMA CREATION)

LE TAINURIER Françoise
gagne 1 assortiment de
chocolat LEONIDAS 375 grs
(à retirer à la boutique LEONIDAS Evreux)

PLANUT Ghislaine
gagne 1 cours d'initiation à
la dégustation de vin offert par
CAVES PIERRE NOBLE à Evreux
(se présenter directement sur place pour RDV avec pièce d'identité)

**DUGARD Annick
VAPPERAU Elizabeth
LAVENU Raymond**
gagnent 1 bon pour 1 journée
au parc BOIS DES AIGLES
(à retirer à l'agence DEPECHE Evreux)

Merci

**AUX COMMERÇANTS
QUI ONT EU LA GENTILLESSE
DE PARTICIPER**

Pour tout retrait des lots, une pièce d'identité sera exigée.